

ASSEMBLÉE NATIONALE

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

AMENDEMENT

N ° AS646

présenté par

M. Holroyd, Mme Lakrafi, M. Weissberg, Mme Caroit, M. Frédéric Petit, Mme Genetet,
M. Vojetta, M. Marion, M. Fait, M. Armand, Mme Maud Petit, Mme Corneloup, M. Vignal,
M. Mournet, M. Ledoux, M. Naegelen, M. Cazenave, Mme Brulebois, M. Ardouin, Mme Lemoine,
M. Grelier, M. Nadeau, Mme Riotton, M. Haury, M. Seitlinger, M. Patrier-Leitus, M. Anglade,
M. Zulesi, Mme Descamps, M. Lemaire et Mme Spillebout

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.